



Communiqué de presse

Mercredi 15 mai 2024

Grève des éboueurs : déclaration de la Ville de Paris

Ce mercredi matin, les services de propreté et de collecte des déchets se déroulent normalement.

Hier, mardi, au terme d'une journée de dialogue social sereine, un accord a été trouvé afin de permettre la levée du préavis de grève qui courait sur six journées de mai - les 14, 15, 16, 22, 23 et 24 - puis du 1er juillet au 8 septembre.

Une revalorisation du régime indemnitaire a été entérinée : 50€ bruts par mois à compter de juillet 2024 puis 30€ bruts par mois à compter de janvier 2025. Un cycle de discussion sur des sujets plus spécifiques a par ailleurs été ouvert.

Enfin, pour ce qui est de la gratification Jeux Olympiques et Paralympiques, le cadre reste de 600€ à 1900€ en fonction du degré d'intensification de la charge de travail à l'occasion de la préparation, l'organisation et/ou la participation au déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La Ville tient à saluer l'esprit de responsabilité et l'attachement partagé à la pleine réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Paris se prépare à accueillir avec fierté athlètes et visiteurs du monde entier tout cet été.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr